

**Oxfam-Québec**  
**États financiers**  
**au 31 mars 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 18
Annexe	19 - 20



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres de  
Oxfam-Québec

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Oxfam-Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 18 juin 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

# Oxfam-Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019		2018
	Résultats d'opérations	Réserve stratégique	Total
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Apports (note 3)			
Apports – projets outre-mer et canadiens			
Affaires mondiales Canada (AMC) – partenariat, bilatéral et aide humanitaire	29 501 221		35 365 219
Autres bailleurs de fonds	953 243		993 636
	<b>30 454 464</b>	–	<b>36 358 855</b>
Autres apports			
Campagnes de financement (note 4)	4 180 367		4 290 834
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 5)	4 342 400		6 144 800
Loyer et recouvrement des frais d'exploitation	199 988		194 357
Produits nets de placements	51 027		37 618
Autres produits	66 193		37 864
	<b>39 294 439</b>	–	<b>47 064 328</b>
<b>Charges</b>			
Charges de projets outre-mer et canadiens (annexe)			
Affaires mondiales Canada (AMC) – partenariat, bilatéral et aide humanitaire	27 301 457		32 916 269
Autres bailleurs de fonds	1 949 802		2 061 615
	<b>29 251 259</b>	–	<b>34 977 884</b>
Autres charges			
Coûts attribués aux programmes	2 278 313		2 642 953
Direction et services	3 149 523	48 189	3 079 631
Amortissement des immobilisations corporelles	140 643	13 041	125 249
Amortissement des actifs incorporels	47 770		43 374
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 5)	4 342 400		6 144 800
	<b>39 209 908</b>	<b>61 230</b>	<b>47 013 891</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>84 531</b>	<b>(61 230)</b>	<b>50 437</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

## Oxfam-Québec

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<b>2019</b>				2018
	Investi en immobili- sations \$	Affecté à titre de réserve pour éventualités \$	Affecté à titre de réserve stratégique \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au début	<b>1 228 789</b>	<b>950 000</b>	<b>1 666 736</b>	<b>455 239</b>	4 250 327
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>(201 454)</b>		<b>(48 189)</b>	<b>272 944</b>	50 437
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<b>364 910</b>			<b>(364 910)</b>	
Solde à la fin	<b>1 392 245</b>	<b>950 000</b>	<b>1 618 547</b>	<b>363 273</b>	4 300 764

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

## Oxfam-Québec

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	23 301	50 437
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	153 684	125 249
Amortissement des actifs incorporels	47 770	43 374
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	<u>2 408 518</u>	<u>(801 806)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 633 273</u>	<u>(582 746)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(327 949)	(64 002)
Acquisition d'actifs incorporels	(36 961)	
Placements temporaires	(36 838)	(1 032 803)
Encaissements de placements temporaires		1 697 899
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(401 748)</u>	<u>601 094</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de l'emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(250 000)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<u>2 231 525</u>	<u>(231 652)</u>
Encaisse au début	<u>7 381 947</u>	<u>7 613 599</u>
Encaisse à la fin	<u>9 613 472</u>	<u>7 381 947</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# Oxfam-Québec

## Situation financière

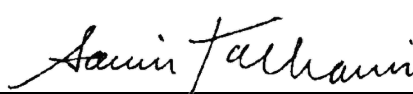
au 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	9 613 472	7 381 947
Placements temporaires (note 7)	2 090 741	2 053 903
Débiteurs (note 8)	567 927	665 549
Frais payés d'avance	265 959	516 355
Charges de projets payées d'avance	2 683 564	2 315 163
	<u>15 221 663</u>	<u>12 932 917</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 9)	1 321 340	1 147 075
Actifs incorporels (note 10)	70 905	81 714
	<u>16 613 908</u>	<u>14 161 706</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	3 263 113	3 126 778
Apports reportés liés à la réalisation de projets	9 026 730	6 734 164
	<u>12 289 843</u>	<u>9 860 942</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	1 392 245	1 228 789
Affecté à titre de réserve pour éventualités	950 000	950 000
Affecté à titre de réserve stratégique	1 618 547	1 666 736
Non affecté	363 273	455 239
	<u>4 324 065</u>	<u>4 300 764</u>
	<u>16 613 908</u>	<u>14 161 706</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur



# Oxfam-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif en tant qu'organisme sans but lucratif et sans capital-actions. L'organisme est exempté d'impôts au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme poursuit les objectifs suivants :

- Œuvrer en appui aux populations des pays en développement, en soutenant des activités de développement structurées qui visent à établir l'autosuffisance durable des populations partenaires dans le respect de leurs valeurs durables;
- Réaliser des programmes de soutien dans des pays économiquement défavorisés pour des personnes déplacées et réfugiées à la suite de cataclysmes naturels, de conflits armés ou autres;
- Réaliser des programmes de transfert de ressources humaines et matérielles avec des pays économiquement défavorisés, en particulier par l'envoi et le soutien de volontaires internationaux à l'étranger;
- Travailler de concert avec d'autres organismes québécois, canadiens ou étrangers voués au développement et à la coopération internationale;
- Manifester son soutien à l'égard des populations des pays en développement par un travail de sensibilisation et d'éducation du public québécois;
- Solliciter et recueillir des fonds, de même que recevoir et utiliser des subventions et des dons de toutes sortes aux fins susmentionnées.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les produits et les charges des projets affectant la réserve stratégique sont présentés séparément aux résultats ainsi qu'à l'évolution de l'actif net.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

# Oxfam-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Constataion des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et sont constatés en fonction du temps écoulé.

# Oxfam-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Produits de location*

La société constate ses produits de location, selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté à titre de loyers à recevoir au bilan.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

#### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	55 ans
Réaménagement des locaux	15 ans
Équipement et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels	2 à 10 ans

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de projets à l'étranger sont imputées aux charges de l'exercice au moment de leur acquisition, puisqu'elles ne seront pas rapatriées au siège social à la fin du projet. Ces immobilisations corporelles sont constituées principalement de véhicules, de matériel informatique et de mobilier de bureau.

#### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

**Oxfam-Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2019

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Charges de projets payées d'avance**

Dans le cadre des programmes d'aide humanitaire, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre de charges de projets payées d'avance. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats.

**Conversion des devises**

L'organisme considère les bureaux comme étant des établissements étrangers intégrés et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

**3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Apports – projets outre-mer et canadiens		
AMC – partenariat, bilatéral et aide humanitaire		
Subventions du gouvernement fédéral – AMC		
Programme de coopération volontaire 2015-2020 –		
Accès Innovation (a)	11 939 211	14 154 044
Partenariat, bilatéral et aide humanitaire	17 562 010	21 211 175
	<u>29 501 221</u>	<u>35 365 219</u>
Autres bailleurs de fonds		
Subventions du gouvernement provincial (b)	205 699	438 447
Apports d'autres organismes sans but lucratif et d'autres partenaires	747 544	555 189
	<u>953 243</u>	<u>993 636</u>
Charges		
Intérêts sur la dette à long terme		521
Gain de change non réalisé		
Encaisse	(9 690)	(48 837)
Perte de change réalisée	16 953	41 835

**Oxfam-Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2019

**3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (suite)**

- (a) Il est entendu que l'AMC aide l'organisme à réaliser le Programme de coopération volontaire 2015-2020 – Accès Innovation. Pour la période du 24 avril 2015 au 31 mars 2020, l'accord a été approuvé le 24 avril 2015 pour un montant de 54 285 762 \$, dont un montant de 11 655 287 \$ a été encaissé au cours de l'exercice 2018-2019.
- (b) Les subventions du gouvernement provincial incluent un montant de 35 715 \$ reçu du Secrétariat à la condition féminine pour le projet « Jeunes pour la parité » (note 16).

**4 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Dons recueillis disponibles		
Dons grevés d'affectations d'origine externe	<b>1 864 058</b>	2 711 554
Dons non affectés	<b>2 792 429</b>	2 731 346
Total des dons recueillis	<b>4 656 487</b>	5 442 900
Dons reportés liés à la réalisation de projets (note 12)	<b>476 120</b>	1 152 066
Dons constatés à titre de produits (a)	<b>4 180 367</b>	4 290 834

- (a) Les dons constatés à titre de produits incluent un montant de 4 633 \$ relatif au programme « Jeunes pour la parité » (note 16).

Les produits de campagnes de financement comprennent un montant de 225 734 \$ de promesses de dons à recevoir (211 282 \$ en 2018).

**5 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES**

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur du travail des coopérateurs volontaires internationaux.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé par l'AMC. Le montant établi est de 200 \$/jour/personne. Le nombre de coopérateurs volontaires, exprimé en personnes-années, est de 95,71 en 2019 (132,42 en 2018).

**Oxfam-Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2019

**6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Débiteurs	97 622	(62 630)
Frais payés d'avance	250 396	(75 768)
Charges de projets payées d'avance	(368 401)	363 389
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	136 335	1 321 544
Apports reportés liés à la réalisation de projets	2 292 566	(2 348 341)
	<u>2 408 518</u>	<u>(801 806)</u>

**7 - PLACEMENTS TEMPORAIRES**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Compte épargne, 1 % (1 % au 31 mars 2018)	1 026 096	1 011 258
Dépôts à terme à 2,11 % (2,11 % au 31 mars 2018), échéant en février 2021 (février 2021 en 2018)	1 064 645	1 042 645
	<u>2 090 741</u>	<u>2 053 903</u>

**8 - DÉBITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Promesses de dons à recevoir	225 734	211 282
Taxes à la consommation à recevoir	27 833	38 209
Autres	314 360	416 058
	<u>567 927</u>	<u>665 549</u>

**9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	214 312		214 312	214 312
Bâtiment	971 133	449 975	521 158	536 047
Réaménagement des locaux	789 513	572 495	217 018	258 929
Équipement et mobilier de bureau	154 946	71 306	83 640	68 951
Matériel informatique	427 205	141 993	285 212	68 836
	<u>2 557 109</u>	<u>1 235 769</u>	<u>1 321 340</u>	<u>1 147 075</u>

## Oxfam-Québec

### Notes complémentaires

au 31 mars 2019

#### 10 - ACTIFS INCORPORELS

			2019	2018
		Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	comptable	comptable
	\$	\$	nette	nette
			\$	\$
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	223 373	152 468	70 905	81 714

#### 11 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 2 600 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse Desjardins du réseau municipal (3,95 %; 3,45 % au 31 mars 2018). La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 mars 2019 ni au 31 mars 2018. L'entente vient à échéance le 30 septembre 2019.

Une hypothèque de 2 600 000 \$ grevant l'immeuble appartenant à l'organisme situé au 2320-2340, rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, les loyers qu'il produit ainsi que les indemnités d'assurance couvrant les loyers est affectée à la garantie de la marge de crédit.

## Oxfam-Québec

### Notes complémentaires

au 31 mars 2019

#### 12 - APPORTS REPORTÉS LIÉS À LA RÉALISATION DE PROJETS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets spécifiques et serviront à couvrir les charges afférentes du prochain exercice. Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Bailleurs de fonds			Campagnes de	2019	2018
	AMC	Autres	Total	financement (a)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début – financement destiné à couvrir les charges de projets	5 299 281	282 817	5 582 098	1 152 066	6 734 164	9 082 505
Solde au début – sommes à recevoir des bailleurs de fonds	53 694 501	784 747	54 479 248		54 479 248	77 511 991
Solde au début – apports reportés bruts destinés à couvrir les charges de projets	58 993 782	1 067 564	60 061 346	1 152 066	61 213 412	86 594 496
Montants octroyés pour des projets débutés durant l'exercice	34 691 509	3 461 714	38 153 223	3 504 420	41 657 643	15 268 605
	93 685 291	4 529 278	98 214 569	4 656 486	102 871 055	101 863 101
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	29 501 221	953 244	30 454 465	4 180 367	34 634 832	40 649 689
Apports reportés bruts destinés à couvrir les charges de projets – solde à la fin (b)	64 184 070	3 576 034	67 760 104	476 119	68 236 223	61 213 412
Sommes à recevoir des bailleurs de fonds – solde à la fin	56 784 576	2 424 917	59 209 493		59 209 493	54 479 248
Solde à la fin – financement destiné à couvrir les charges de projets	7 399 494	1 151 117	8 550 611	476 119	9 026 730	6 734 164

(a) Campagnes de financement liées à la réalisation de projets, dont les dons sont grevés d'affectations d'origine externe.

(b) L'organisme s'est engagé, en vertu d'accords de contribution, à réaliser des projets spécifiques d'ici 2024.



# Oxfam-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

---

### 13 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régime d'épargne collectif

Les employés de l'organisme bénéficient d'un régime d'épargne collectif avec Desjardins. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Le montant des cotisations versées par l'employeur pour l'exercice est de 188 697 \$ (164 543 \$ en 2018).

### 14 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

#### *Risque de change*

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux variations des devises.

Aux 31 mars 2019 et 2018, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse libellée dans les devises suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Dollar américain	249 694	255 954
Franc CFA	220 795	132 312
Euros	156 858	—
Autres devises	54 096	12 282

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

La marge de crédit porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

**Oxfam-Québec**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2019

**14 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

**15 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en mars 2024, à verser une somme de 107 641 \$ pour de l'équipement de bureau et des honoraires en soutien informatique. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 59 995 \$ en 2020, à 16 761 \$ en 2021, à 11 218 \$ en 2022 et 2023, et à 8 449 en 2024.

**16 - PROGRAMME « JEUNES POUR LA PARITÉ »**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Apports – projets outre-mer et canadiens		
Autres bailleurs de fonds		
Subventions du gouvernement provincial		
Secrétariat à la condition féminine (note 3)	<b>35 715</b>	–
Autres apports		
Campagne de financement (note 4)	<b>4 663</b>	
	<u><b>40 378</b></u>	<u>–</u>
Charges (annexe (a))		
Salaires et avantages sociaux	<b>13 003</b>	
Honoraires professionnels	<b>7 286</b>	
Déplacement et hébergement	<b>13 838</b>	
Production de matériel	<b>3 394</b>	
Frais de gestion	<b>2 857</b>	
	<u><b>40 378</b></u>	<u>–</u>
Excédent des produits par rapport aux charges du projet	<u>–</u>	<u>–</u>

# Oxfam-Québec

## Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

						2019	2018
	AMC			Autres			
	Programme – envoi de volontaires	Aide humanitaire	Autres projets	Autres bailleurs – aide humanitaire	Autres bailleurs – autres projets	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES DE PROJETS OUTRE-MER ET CANADIENS</b>							
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>							
Bolivie	913 661		6 643		493 886	1 414 190	1 597 680
Colombie	605 026					605 026	791 036
Équateur							1 968
Haïti	994 285			79 851		1 074 136	1 418 459
Honduras	558 339					558 339	598 318
Cuba				45 455		45 455	
Pérou	1 040 873				50 417	1 091 290	1 630 926
	<u>4 112 184</u>	<u>–</u>	<u>6 643</u>	<u>125 306</u>	<u>544 303</u>	<u>4 788 436</u>	<u>6 038 387</u>
<b>Afrique et Moyen-Orient</b>							
Bénin	1 342 490				260 080	1 602 570	1 864 213
Burkina Faso	720 858				29 041	749 899	935 857
Congo	698 421	3 939	3 978 493	50 041		4 730 894	6 315 771
Irak		3 430 250				3 430 250	2 504 406
Jordanie	608 144		892 497			1 500 641	2 706 954
Liban		1 424 126				1 424 126	1 238 117
Mali		696 548				696 548	1 606 791
Niger					161 402	161 402	139 753
Nigeria			722 042			722 042	2 379 762
Palestine	786 712	2 597 207				3 383 919	1 791 088
République centrafricaine							151 936
Sierra Leone				8 000		8 000	
Syrie		2 963 490		190 094		3 153 584	2 207 663
Tchad		3 694				3 694	1 546 844
Yémen				278 046		278 046	688 712
	<u>4 156 625</u>	<u>11 119 254</u>	<u>5 593 032</u>	<u>526 181</u>	<u>450 523</u>	<u>21 845 615</u>	<u>26 077 867</u>

## Oxfam-Québec

### Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

						2019	2018
	AMC			Autres			
	Programme – envoi de volontaires	Aide humanitaire	Autres projets	bailleurs – aide humanitaire	Autres bailleurs – autres projets	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES DE PROJETS OUTRE-MER ET CANADIENS (suite)</b>							
Asie							
Népal				193 491		193 491	298 271
	–	–	–	193 491	–	193 491	298 271
Canada							
Activités d'engagement du public	655 524					655 524	793 554
Dépenses canadiennes du programme de coopération volontaire	1 658 195					1 658 195	1 692 650
Stages et projets jeunes					34 360	34 360	33 337
Autres projets (a)					75 638	75 638	43 818
	2 313 719	–	–	–	109 998	2 423 717	2 563 359
	10 582 528	11 119 254	5 599 675	844 978	1 104 824	29 251 259	34 977 884

(a) Les charges incluent un montant de 40 378 \$ relatif au programme « Jeunes pour la parité » (note 16).